

Réunion du Conseil de la MRC Avignon, Pointe-à-la-Croix, le mercredi 15 décembre 2021, 20 h 00

Étaient présents :

M. Mathieu Lapointe, préfet et maire de Carleton-sur-Mer
M. Bruce Wafer, préfet suppléant et maire d'Escuminac
M. Pascal Bujold, maire de Pointe-à-la-Croix
Mme Doris Deschênes, maire de St-André-de-Restigouche
Mme Cynthia Dufour, maire de St-Alexis-de-Matapédia
M. David Ferguson, maire de Ristigouche-Partie-Sud-Est
Mme Nicole Lagacé, maire de Matapédia
M. Jean-Claude Landry, maire de Maria
Mme Denise Leblanc, représentante de Carleton-sur-Mer
M. Ghislain Michaud, maire de St-François-d'Assise
M. Guy Richard, maire de L'Ascension-de-Patapédia

Aussi présent :

M. David Bourdages, directeur général et secrétaire-trésorier

Était absente :

Mme Rachel Dugas, maire de Nouvelle

ORDRE DU JOUR

- 1. Adoption de l'ordre du jour;**
- 2. Adoption du procès-verbal de la réunion du Conseil de la MRC du 6 octobre 2021;**
- 3. Adoption du procès-verbal de la réunion extraordinaire du Conseil de la MRC du 12 novembre 2021;**
- 4. Budget 2022 :**
 - 4.1 Adoption;
 - 4.2 Écritures de régularisation;
- 5. Élection du préfet;**
- 6. Calendrier des rencontres du Conseil MRC 2022;**
- 7. Nouvel organigramme;**
- 8. Politique conditions de travail et salariale;**
- 9. Distribution des comités et représentations;**
- 10. Avis motion – Code d'éthique et déontologie;**
- 11. Rapports financiers :**
 - 11.1 Activités « Fonctionnement MRC », « FLI » et « FLS » :

11.1.1 Adoption du rapport financier au 31 octobre 2021 et des déboursés pour les mois de septembre et octobre 2021;

12. Aménagement du territoire :

12.1 Entente de gestion avec le MFFP par le préfet de la MRC – Adhésion de l’entente;

12.2 Désignation de la MRC qui agira à titre de MRC délégataire désignée pour coordonner la gestion de l’entente PADF pour la période 2021-2024 – Résolution d’adoption;

12.3 Répartition budgétaire de l’enveloppe du programme – Résolution d’adoption;

12.4 Adoption de l’annexe 5 présentant la liste des travaux d’aménagement forestier planifiés sur les TFR à la saison 2021-2022;

12.5 Certificat de conformité – Municipalité de Maria – Règlement n° 575-21;

12.6 Avis de conformité – Municipalité de Saint-Alexis-de-Matapédia – Règlement n° 158-2021;

13. Rapport d’étude de marché sur les besoins immobiliers – Raymond Chabot Grant Thornton;

14. PDZA :

14.1 Projet d’un nouveau point de chute Baie-des-Saveurs à Nouvelle;

15. Dépôt d’une demande de financement PSMMPI – correction de la résolution;

16. REGÎM :

16.1 Adoption du budget de la Régie intermunicipale du transport GÎM;

16.2 Adoption du budget de la Régie intermunicipale de l’énergie GÎM;

17. Services de garde Avignon;

18. Bottin des ressources MRC Avignon;

19. Proposition des MRC de la Gaspésie – Demande d’appui – Impacts du projet de Loi 103 sur l’aménagement du territoire et la vitalité des régions;

20. Amélioration des milieux de vie :

20.1. Fonds discrétionnaire – Projets acceptés;

21. Développement social :

21.1 Alliance pour la solidarité sociale et l'inclusion sociale en Gaspésie :

21.1.1 Coordination de la démarche *Nourrir notre monde Avignon* de BDCAS;

21.1.2 *Accompagnement pour l'éveil à la lecture et l'accès aux livres* du Réseau-Biblio;

21.1.3 Médiation culturelle entre aînés et nouveaux arrivants;

22. Fonds d'engagement social éolien (FES) - recommandations du comité d'analyse :

22.1 Boralex;

22.2 Innergex;

23. Petite caisse MRC;

24. Correspondance;

25. Période de questions;

26. Levée de l'assemblée.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Ordre du jour Conseil 15 décembre 2021*. 3 pages.

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Claude Landry
et résolu unanimement

CMRC-2021-12-15-464

D'adopter l'ordre du jour avec le point « Divers » ouvert.

2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL DE LA MRC DU 6 OCTOBRE 2021

Document déposé :

MRC AVIGNON. *PV Conseil 6 octobre 2021*. 14 pages.

Il est PROPOSÉ par : M. Ghislain Michaud
et résolu unanimement

CMRC-2021-12-15-465

D'adopter le procès-verbal de la réunion du Conseil de la MRC du 6 octobre 2021.

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MRC DU 12 NOVEMBRE 2021

Document déposé :

MRC AVIGNON. *PV Conseil extraordinaire 12 novembre 2021*.
3 pages.

CMRC-2021-12-15-466

Il est PROPOSÉ par : Mme Nicole Lagacé
et résolu unanimement

D'adopter le procès-verbal de la réunion extraordinaire du Conseil de la MRC du 12 novembre 2021.

4. BUDGET 2022

4.1 Adoption

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Projet MRC – Budget 2022*. Date N/D. 7 pages.

Résolution n° CMRC-2021-12-15-467 concernant l'adoption du budget 2022 de la MRC Avignon

CONSIDÉRANT le dépôt et l'analyse du projet de budget de la MRC Avignon pour l'année 2022;

CONSIDÉRANT les orientations et projets recommandés pour les départements de la MRC : gestion et administration, services techniques, aménagement, développement territorial, développement économique;

CONSIDÉRANT que le Conseil de la MRC prévoit un budget 2022 équilibré de 9 443 923 \$;

EN CONSÉQUENCE

CMRC-2021-12-15-467

Il est PROPOSÉ par : Mme Doris Deschênes
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon adopte le projet de budget 2022 présenté.

ORIGINAL : M. David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier

c. c. Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

4.2 Écritures de régularisation

Résolution n° CMRC-2021-12-15-468 concernant les écritures de régularisation – Excédents de fonctionnement

CONSIDÉRANT l'importance d'effectuer une réaffectation des excédents affectés et non affectés;

CONSIDÉRANT que le Conseil de la MRC Avignon prévoit garder une partie de ses excédents dans une réserve de fonds de roulement dans un souci de saine gestion et pour réduire les frais de crédit de la MRC;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : M. Bruce Wafer
et résolu unanimement

CMRC-2021-12-15-468

D'effectuer les écritures de régularisation suivantes :

- 1) Transférer un montant de 61 296,10 \$ de EFA - Géomatique vers EFNA;
- 2) Transférer un montant de 265,97 \$ de EFA - GMR vers EFA PGMR;
- 3) Transférer un montant de 170 000 \$ de EFA - Schéma vers EFNA;
- 4) Transférer un montant de 33 000 \$ de EFA - Partenariat + vers EFNA;
- 5) Transférer un montant de 100 000 \$ de EFA – Fonds agricole vers EFNA;
- 6) Transférer un montant de 100 000 \$ de EFA – Budget suivant vers EFNA;

Écritures à adopter après l'adoption du budget :

- 7) Transférer un montant de 30 000 \$ de Revenus reportés aide COVID vers EFA – Fonds spéciaux;
- 8) Transférer un montant de 5771 \$ de EFNA vers EFA budget suivant.

ORIGINAL : M. David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier

c. c. Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

5. ÉLECTION DU PRÉFET

Il est PROPOSÉ par : M. Ghislain Michaud
et résolu unanimement

CMRC-2021-12-15-469

De nommer : M. Mathieu Lapointe préfet de la MRC Avignon.

ORIGINAL : M. David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier

6. CALENDRIER DES RENCONTRES DU CONSEIL MRC 2022

Résolution n° CMRC-2021-12-15-470 concernant le calendrier des réunions régulières du Conseil de la MRC Avignon pour l'année 2022

CONSIDÉRANT qu'il est opportun d'adopter un calendrier des réunions régulières du Conseil de la MRC Avignon pour l'année 2022;

EN CONSÉQUENCE

CMRC-2021-12-15-470

Il est PROPOSÉ par : M. Guy Richard
et résolu unanimement

Jour	Date	Lieu*	Heure
Mercredi	19 janvier 2022	Pointe-à-la-Croix	20 h
Mercredi	2 février 2022	Pointe-à-la-Croix	20 h
Mercredi	2 mars 2022	Pointe-à-la-Croix	20 h
Mercredi	6 avril 2022	Pointe-à-la-Croix	20 h
Mercredi	4 mai 2022	Pointe-à-la-Croix	20 h
Mercredi	1 ^{er} juin 2022	Pointe-à-la-Croix	20 h
Mercredi	6 juillet 2022	Pointe-à-la-Croix	20 h
Mercredi	7 septembre 2022	Pointe-à-la-Croix	20 h
Mercredi	5 octobre 2022	Pointe-à-la-Croix	20 h
Mercredi	23 novembre 2022	À confirmer	20 h
Mercredi	14 décembre 2022	Pointe-à-la-Croix	20 h

* Centre polyvalent de Pointe-à-la-Croix

Suivi : Avis public – Municipalités de la MRC Avignon

7. NOUVEL ORGANIGRAMME

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Organigramme de la MRC Avignon – Proposition 2021*. Décembre 2021. 1 page.

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Claude Landry
et résolu unanimement

CMRC-2021-12-15-471

D'adopter la proposition d'organigramme 2021 de la MRC Avignon tel que présenté.

ORIGINAL : M. David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier

c. c.

Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative
Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

8. POLITIQUE CONDITIONS DE TRAVAIL ET SALARIALE

Il est PROPOSÉ par : Mme Denise Leblanc
et résolu unanimement

CMRC-2021-12-15-472

D'adopter la Politique salariale telle que proposée avec les 11 nouvelles classes, 12 nouveaux échelons et une augmentation de la grille de 1.5 % par année pour les années 2023-2024-2025-2026.

ORIGINAL : M. David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier

c. c. **Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration**

9. DISTRIBUTION DES COMITÉS ET REPRÉSENTATIONS

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Liste des comités de la MRC Avignon – Mise à jour – 22 mai 2021*. 1 page.

Le Conseil de la MRC adopte les nominations des comités suivants :

Le Regroupement des MRC
La Régie de l'énergie
La Régie du transport

Il est PROPOSÉ par : M. Pascal Bujold
et résolu unanimement

CMRC-2021-12-15-473

De nommer :

M. Mathieu Lapointe, préfet
Mme Nicole Lagacé
M. Jean-Claude Landry (substitut)

Comité consultatif agricole

CMRC-2021-12-15-474 Il est PROPOSÉ par : Mme Cynthia Dufour
et résolu unanimement

De nommer :

M. Mathieu Lapointe, préfet
M. Bruce Wafer
Mme Nicole Lagacé

Comité de sécurité publique

CMRC-2021-12-15-475 Il est PROPOSÉ par : M. Bruce Wafer
et résolu unanimement

De nommer :

M. Mathieu Lapointe, préfet
Mme Doris Deschênes
M. Jean-Claude Landry

CAUREQ

CMRC-2021-12-15-476 Il est PROPOSÉ par : Mme Denise Leblanc
et résolu unanimement

De nommer :

M. Guy Richard

OBVRM

CMRC-2021-12-15-477 Il est PROPOSÉ par : M. Ghislain Michaud
et résolu unanimement

De nommer :

Mme Nicole Lagacé

Conseil de l'eau GS

Il est PROPOSÉ par : Mme Doris Deschênes
et résolu unanimement

CMRC-2021-12-15-478

De nommer :

M. Jean-Claude Landry

CGRMP

Il est PROPOSÉ par : M. Ghislain Michaud
et résolu unanimement

CMRC-2021-12-15-479

De nommer :

Mme Nicole Lagacé

Société chemin de fer

Il est PROPOSÉ par : Mme Nicole Lagacé
et résolu unanimement

CMRC-2021-12-15-480

De nommer :

M. Mathieu Lapointe, préfet
M. David Ferguson
M. Pascal Bujold (substitut)

L.E.T. Saint-Alphonse

Il est PROPOSÉ par : Mme Cynthia Dufour
et résolu unanimement

CMRC-2021-12-15-481

De nommer :

M. Mathieu Lapointe, préfet
M. Jean-Claude Landry
Mme Denise Leblanc

Régie GMR

Il est PROPOSÉ par : M. Guy Richard
et résolu unanimement

CMRC-2021-12-15-482

De nommer :

M. Mathieu Lapointe, préfet
M. Bruce Wafer
M. Ghislain Michaud

Comité planification stratégique

CMRC-2021-12-15-483 Il est PROPOSÉ par : Mme Doris Deschênes
et résolu unanimement

De nommer :

M. Pascal Bujold
M. Mathieu Lapointe, préfet
Mme Denise Leblanc
M. Bruce Wafer

Centre des congrès

CMRC-2021-12-15-484 Il est PROPOSÉ par : M. Pascal Bujold
et résolu unanimement

De nommer :

M. Jean-Claude Landry

Comité de développement social

CMRC-2021-12-15-485 Il est PROPOSÉ par : Mme Denise Leblanc
et résolu unanimement

De nommer :

M. Bruce Wafer
Mme Cynthia Dufour

FES Boralex et Innergex

CMRC-2021-12-15-486 Il est PROPOSÉ par : Mme Nicole Lagacé
et résolu unanimement

De nommer :

M. Guy Richard

Comité d'investissement commun

Il est PROPOSÉ par : Mme Cynthia Dufour
et résolu unanimement

CMRC-2021-12-15-487

De nommer :

Mme Doris Deschênes
Mme Denise Leblanc

FSAMV et Vitalisation

Il est PROPOSÉ par : M. Guy Richard
et résolu unanimement

CMRC-2021-12-15-488

De nommer :

Mme Nicole Lagacé
M. Jean-Claude Landry
M. Mathieu Lapointe, préfet

AFOGÎM

Il est PROPOSÉ par : Mme Nicole Lagacé
et résolu unanimement

CMRC-2021-12-15-489

De nommer :

M. Ghislain Michaud

CCBDC

Il est PROPOSÉ par : Mme Doris Deschênes
et résolu unanimement

CMRC-2021-12-15-490

De nommer :

Mme Denise Leblanc

Comité tourisme

CMRC-2021-12-15-491 Il est PROPOSÉ par : Mme Denise Leblanc
et résolu unanimement

De nommer :

M. Pascal Bujold

CRT

CMRC-2021-12-15-492 Il est PROPOSÉ par : Mme Cynthia Dufour
et résolu unanimement

De nommer :

Mme Denise Leblanc

Schéma d'aménagement

CMRC-2021-12-15-493 Il est PROPOSÉ par : Mme Denise Leblanc
et résolu unanimement

De nommer :

Mme Nicole Lagacé
M. Jean-Claude Landry
M. Mathieu Lapointe, préfet
Mme Doris Deschênes

BEC culture

CMRC-2021-12-15-494 Il est PROPOSÉ par : M. Bruce Wafer
et résolu unanimement

De nommer :

Mme Nicole Lagacé

BEC PFM-MADA

CMRC-2021-12-15-495 Il est PROPOSÉ par : M. Guy Richard
et résolu unanimement

De nommer :

Mme Cynthia Dufour
M. Bruce Wafer

BEC sécurité

Il est PROPOSÉ par : Mme Denise Leblanc
et résolu unanimement

CMRC-2021-12-15-496

De nommer :

M. Pascal Bujold

Évaluation DG

Il est PROPOSÉ par : M. Ghislain Michaud
et résolu unanimement

CMRC-2021-12-15-497

De nommer :

Mme Nicole Lagacé
M. Bruce Wafer
M. Mathieu Lapointe, préfet

Fonds discrétionnaire

Il est PROPOSÉ par : Mme Denise Leblanc
et résolu unanimement

CMRC-2021-12-15-498

De nommer :

Mme Nicole Lagacé

Note : Que l'ensemble des résolutions concernant les comités de la MRC soit acheminé à Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative

10. AVIS DE MOTION – CODE D'ÉTHIQUE ET DÉONTOLOGIE

Avis de motion est par la présente donné par M. Jean-Claude Landry CMRC-2021-12-15-499
que lors d'une prochaine réunion, il sera présenté un règlement concernant le Code d'éthique et de déontologie de la MRC Avignon.

11. RAPPORTS FINANCIERS

11.1 Activités « Fonctionnement MRC », « FLI » et « FLS »

11.1.1 Adoption du rapport financier au 31 octobre 2021 et des déboursés pour les mois de septembre et octobre 2021

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Rapports financiers MRC au 31 octobre 2021*. Date N/D. 43 pages.

CMRC-2021-12-15-500

Il est PROPOSÉ par : M. Guy Richard
et résolu unanimement

D'adopter le rapport financier au 31 octobre 2021 et des déboursés pour les mois de septembre et octobre 2021.

12. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

12.1 Entente de gestion du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF) 2021-2024 avec le MFFP par le préfet de la MRC – Adhésion de l'entente

Considérant que le nouveau programme PADF prévoit :

- reprendre les grands objectifs du PADF 2018-2021
- favoriser davantage la mise en valeur de la forêt publique
- le maintien du même montant de l'enveloppe budgétaire que celle de la cohorte précédente
- raccourcir les délais de mise en œuvre
- consacrer un montant minimum équivalent à 30% du budget régional disponible à la participation au processus d'élaboration et de consultation des plans d'aménagement forestier intégré (coordination des TGIRT, documentation des enjeux régionaux, consultations publiques à l'égard des PAFI)
- consacrer un montant maximal de 5% du budget régional pour assurer les charges administratives du programme (MRC délégataire désignée)
- admet certains frais pour certains travaux de voirie jusqu'à un montant maximal de 75% des frais admissibles
- prévoir ajuster et rendre plus conviviales les annexes de reddition de comptes
- ne plus exiger les résolutions des MRC pour le dépôt des bilans annuels
- que la première tranche de financement accordé sur réception des résolutions ainsi que de l'annexe 5 de toutes les MRC passe de 75% à 90% laissant que 10% sur présentation et acceptation des rapports finaux pour la deuxième tranche de financement
- un délai accordé aux MRC pour déposer leur bilan annuel prolongé au 30 septembre

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Mme Nicole Lagacé
et résolu unanimement

CMRC-2021-12-15-501

D'adhérer à la nouvelle entente pour les années 2021 à 2024.

12.2 Désignation de la MRC qui agira à titre de MRC délégataire désignée pour coordonner la gestion de l'entente PADF pour la période 2021-2024 – Résolution d'adoption

Il est PROPOSÉ par : M. Ghislain Michaud
et résolu unanimement

CMRC-2021-12-15-502

De désigner la MRC Bonaventure à titre de MRC délégataire désignée pour coordonner la gestion de l'entente PADF pour la période 2021-2024.

12.3 Répartition budgétaire de l'enveloppe du programme – Résolution d'adoption

Résolution n° CMRC-2021-12-15-503 relativement à la répartition budgétaire du Programme d'aménagement durable des forêts et autorisation de signature de l'entente de délégation concernant la gestion PADF 2021-2024

CONSIDÉRANT la signature imminente de l'entente de délégation concernant la gestion du Programme d'aménagement durable des forêts, du ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs dans la région administrative de la Gaspésie;

CONSIDÉRANT que les cinq (5) MRC bénéficieront de 466 829 \$ annuellement pour l'application de l'entente;

CONSIDÉRANT qu'un montant de 32 500 \$ sera réservé pour la Communauté des Îles-de-la-Madeleine et que les autres sommes seront réparties de la même façon que pour l'entente 2018-2021;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : M. Ghislain Michaud
et résolu unanimement

CMRC-2021-12-15-503

D'accepter la nouvelle entente pour les années 2021 à 2024 et de mandater monsieur Mathieu Lapointe, préfet de la MRC Avignon, à signer l'entente de gestion avec le MFFP dans le cadre du PADF.

ORIGINAL : M. Christian Grenier, MRC Bonaventure

c. c. Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

12.4 Adoption de l'annexe 5 présentant la liste des travaux d'aménagement forestier planifiés sur les TFR à la saison 2021-2022

Ce point est reporté à une réunion ultérieure.

12.5 Certificat de conformité – Municipalité de Maria – Règlement n° 575-21

Document déposé :

MUNICIPALITÉ DE MARIA. *Règlement n° 575-21*. Résolution et règlement. 4 octobre 2021. 3 pages.

Résolution n° CMRC-2021-12-15-504 concernant un certificat de conformité à la Municipalité de Maria pour le règlement n° 575-21

CONSIDÉRANT le règlement n° 575-21 de la Municipalité de Maria;

CONSIDÉRANT les articles pertinents de la L.A.U.;

EN CONSÉQUENCE

CMRC-2021-12-15-504

Il est PROPOSÉ par : Mme Doris Deschênes
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon délivre un certificat de conformité à la Municipalité de Maria pour le règlement n° 575-21 concernant la prohibition de l'usage « Camping et pique-nique » (7491) à l'intérieur des limites des zones 16/M, 19/R, 23/M, 27/R, 34/P et 78/A du plan de zonage du règlement d'urbanisme n° 278-89. Le règlement est conforme au schéma d'aménagement de la MRC. La MRC Avignon recommande à la Municipalité de Maria d'ajouter une définition expresse à l'usage « Camping et pique-nique » (7491) au règlement d'urbanisme n° 278-89 pour éviter toute erreur découlant de son interprétation.

ORIGINAL : Municipalité de Maria, M. Thomas Romagné, directeur général

c. c. M. Laurent Nadeau, aménagiste

12.6 Avis de conformité – Municipalité de Saint-Alexis-de-Matapédia – Règlement n° 158-2021

Résolution n° CMRC-2021-12-15-505 concernant un avis de conformité à la Municipalité de Saint-Alexis-de-Matapédia pour le projet de règlement n° 158-2021

CONSIDÉRANT le projet de règlement n° 158-2021 de la Municipalité de Saint-Alexis-de-Matapédia;

CONSIDÉRANT les articles pertinents de la L.A.U.

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : M. Bruce Wafer
et résolu unanimement

CMRC-2021-12-15-505

Que la MRC Avignon délivre un avis de conformité à la Municipalité de Saint-Alexis-de-Matapédia pour le projet de règlement n° 158-2021 – Adoption du 1^{er} projet de règlement – Modification du règlement de zonage chapitre 6.5 concernant les projets d'ensemble. Le chapitre 6.5 du règlement de zonage 354-2021 est modifié, seulement en ce qui a trait aux classes d'usages dans lesquelles les projets d'ensemble sont permis; la classe C1 – Commerce de détail et service remplace les classes C1 – Commerce d'accommodation et C2 – Commerce de détail, administration et services. Ce 1^{er} projet de règlement est conforme au schéma d'aménagement. La MRC recommande d'inscrire le numéro du règlement de zonage 354-2021 au 1^{er} projet de règlement n° 158-2021, de même que de revoir la numérotation des paragraphes suivant le 2^e alinéa de l'article 6.5.

ORIGINAL : Municipalité de Saint-Alexis-de-Matapédia, Mme Lise Pitre, directrice générale

c. c. M. Laurent Nadeau, aménagiste

13. RAPPORT D'ÉTUDE DE MARCHÉ SUR LES BESOINS IMMOBILIERS – RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON

Document déposé :

RAYMOND CHABOT GRANT THORNTON (NANCY JALBERT, CPA).
Rapport d'étude de marché. 1^{er} octobre 2021. 113 pages.

Le document final est déposé à officiellement au Conseil.

14. PDZA

14.1 Projet d'un nouveau point de chute Baie-des-Saveurs à Nouvelle

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Sommaire décisionnel*. 8 novembre 2021. 3 pages.

Résolution n° CMRC-2021-12-15-506 concernant l'ouverture d'un nouveau point de chute Baie-des-Saveurs à Nouvelle

CONSIDÉRANT la demande de Baie-des-Saveurs pour un soutien à l'ouverture d'un nouveau point de chute pour les commandes de légumes et produits transformés de l'agroalimentaire à Nouvelle;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la MRC Avignon à supporter le déploiement d'initiatives visant à augmenter l'accessibilité à des produits locaux, biologiques et de qualité pour la population de son territoire;

EN CONSÉQUENCE

CMRC-2021-12-15-506

Il est PROPOSÉ par : M. Ghislain Michaud
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon octroie, à même le fonds de mise en œuvre du PDZA réservé pour l'année 2021, le montant de 1473 \$ à l'organisme Baie-des-Saveurs pour l'ouverture d'un nouveau point de chute à Nouvelle.

ORIGINAL : Baie-des-Saveurs

c. c.

Mme Aude Buévoz, agente de développement
Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

**15. DÉPÔT D'UNE DEMANDE DE FINANCEMENT PSMMPI –
CORRECTION DE LA RÉOLUTION**

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Sommaire décisionnel*. 9 novembre 2021. 2 pages.

Résolution n° CMRC-2021-12-15-507 concernant le dépôt d'une demande de financement PSMMPI – correction de la résolution

ATTENDU que le ministère de la Culture et des Communications, via le programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier, soutient les MRC et les municipalités pour qu'elles puissent contribuer davantage à la connaissance, à la protection, à la mise en valeur et à la transmission du patrimoine culturel immobilier;

ATTENDU que la MRC Avignon souhaite mieux connaître le patrimoine immobilier de la MRC et mieux planifier les interventions pour sa protection et sa conservation;

ATTENDU que la MRC Avignon souhaite se doter d'outils pour répondre adéquatement aux besoins des propriétaires de bâtiments patrimoniaux pour leur permettre de protéger et conserver ce patrimoine;

ATTENDU que la MRC vise la mise en place d'une stratégie intégrée pour la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine immobilier de son territoire;

ATTENDU que les besoins estimés pour la première année de mise en œuvre du programme sont d'une hauteur de 85 000 \$, incluant la réalisation d'un inventaire du patrimoine immobilier;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Mme Nicole Lagacé
et résolu unanimement

CMRC-2021-12-15-507

Que la MRC Avignon dépose une demande d'aide financière au Programme de soutien au milieu municipal en patrimoine immobilier (PSMMPI), dans le volet 1.a. – Restauration du patrimoine immobilier de propriété privée;

Que la MRC Avignon engage le montant de 25 500 \$ (30 % des besoins estimés) pour l'année 2022 pour la mise sur pied du programme, la réalisation de l'inventaire et le soutien aux besoins urgents identifiés sur le territoire;

Que M. David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier, soit nommé responsable du suivi de ce dossier auprès du ministère de la Culture et des Communications et qu'il soit autorisé à signer la demande de soutien financier et technique, la reddition de comptes associée au PSMMPI, ainsi que tout autre document relatif à ce dossier.

ORIGINAL : M. David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier

c. c.

Mme Aude Buévoz, agente de développement
Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

16. REGÎM

16.1 Adoption du budget de la Régie intermunicipale du transport GÎM

Document déposé :

RÉGIE INTERMUNICIPALE DU TRANSPORT GÎM. *États financiers prévisionnels pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022.* Date N/D. 7 pages.

Résolution n° CMRC-2021-12-15-508 concernant l'adoption des états financiers prévisionnels pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022 de la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine

ATTENDU que la Régie intermunicipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (« Régie ») regroupant les 5 Municipalités régionales de comté de la Gaspésie et la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine agissant dans le cadre de ses compétences d'agglomération (ci-après désignées collectivement : « MRC ») a été constituée le 11 août 2012 et mise en opération le 1^{er} janvier 2013, avec le mandat de planifier, mettre en œuvre et de coordonner les services de transport collectif sur son territoire;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 603 du code municipal, la Régie dresse son budget chaque année pour le prochain exercice financier et le transmet pour adoption, avant le 1^{er} octobre, à chaque MRC dont le territoire est soumis à sa compétence;

ATTENDU que le conseil d'administration de la Régie a dressé son budget pour l'exercice financier 2022 dont copie nous a été transmise pour adoption;

ATTENDU que ce budget prévoit une contribution financière de la part des MRC pour le soutien au fonctionnement du transport collectif pour l'année 2022;

ATTENDU que ce budget prévoit des contributions financières de la part de la MRC de Haute-Gaspésie et de certaines municipalités des MRC Avignon et Bonaventure pour soutenir uniquement le fonctionnement du transport adapté sur leur territoire;

ATTENDU que ce budget prévoit un équilibre budgétaire pour la période comprise entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2022;

EN CONSÉQUENCE

CMRC-2021-12-15-508

Il est PROPOSÉ par : M. Guy Richard
et résolu unanimement

Que le Conseil de la Municipalité régionale de comté d'Avignon, adopte le budget de la Régie intermunicipale de transport de la Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine pour l'exercice financier 2022, tel que soumis, dont copie dudit budget est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme « Annexe A ».

Que le Conseil de la Municipalité régionale de comté d'Avignon, accepte de verser une contribution au fonctionnement du réseau, prévue au budget 2022 de la REGIM, d'un montant de 12 777 \$. Ce montant sera puisé au Fonds d'initiative prioritaire.

ORIGINAL : REGÎM, Mme Marie-Andrée Pichette

c. c.

**M. Claude Cyr, agent de développement
Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration**

16.2 Adoption du budget de la Régie intermunicipale de l'énergie GÎM

Document déposé :

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE L'ÉNERGIE GÎM. *Excédent (déficit) de fonctionnement à des fins fiscales – Exercice se terminant le 31 décembre 2022. Date N/D. 2 pages.*

Résolution n° CMRC-2021-12-15-509 concernant l'adoption du budget de la Régie intermunicipale de l'énergie GÎM

Il est PROPOSÉ par : M. Guy Richard
et résolu unanimement

CMRC-2021-12-15-509

D'adopter le budget de la Régie intermunicipale de l'énergie GÎM.

ORIGINAL : REGÎM, Mme Marie-Andrée Pichette

c. c. Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

17. SERVICES DE GARDE AVIGNON

Résolution n° CMRC-2021-12-15-510 concernant les services de garde

CONSIDÉRANT la résolution n° CM-2021-06-09-355;

CONSIDÉRANT l'importance du dossier et l'efficacité du modèle d'accélération;

CONSIDÉRANT les changements survenus au dossier et requérant une bonification de 10 000 \$ du soutien financier;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Mme Denise Leblanc
et résolu unanimement

CMRC-2021-12-15-510

Que la MRC Avignon approuve le soutien du projet du CPE aux Joyeux Marmots afin d'engager un ou une chargé.e de projet pour travailler sur l'ouverture de nouvelles places en garderie et qu'un montant de 30 000 \$ soit réservée et octroyé pour ce projet.

Que les fonds pour couvrir cette action soient pris dans l'enveloppe COVID.

ORIGINAL : M. David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier

c. c. Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

18. BOTTIN DES RESSOURCES MRC AVIGNON

Document déposé :

CENTRAIDE. *Mémoire prébudgétaire présenté au Gouvernement du Québec – Le 211 pour soutenir le développement social du Québec.* Janvier 2022. 20 pages.

Résolution n° CMRC-2021-12-15-511 concernant le financement du 211 par le gouvernement du Québec pour assurer un service national

CONSIDÉRANT que le financement fédéral d'urgence obtenu dans le cadre de la COVID19, qui a permis de déployer le service dans notre région, est venu à échéance le 30 juin 2021;

CONSIDÉRANT que sans le financement additionnel, précisé dans le mémoire joint aux présentes, déposé en février dernier au gouvernement du Québec dans le cadre des consultations prébudgétaires 2021-2022, l'intégralité du service 211 ne pourra se maintenir sur notre territoire, au-delà du 31 décembre 2021;

CONSIDÉRANT que la ligne d'inforéférence sociale 2-1-1, le clavarage ainsi que le potentiel de la base de données des 14 000 ressources communautaires répertoriées sur le site 211 sont à risque, faute de ressources disponibles pour offrir ces services;

CONSIDÉRANT la pertinence du service 211 pour donner une réponse rapide et fiable aux citoyens, et faciliter le travail de tous les intervenants du milieu de la santé, des services sociaux et de l'ensemble des réseaux et organismes communautaires;

EN CONSÉQUENCE

CMRC-2021-12-15-511

Il est PROPOSÉ par : M. Ghislain Michaud
et résolu unanimement

De demander au gouvernement du Québec d'apporter un soutien financier au 211 tel que formulé dans le mémoire préparé en vue des préconsultations budgétaires.

ORIGINAUX :

M. François Legault, premier ministre du Québec
M. Christian Dubé, ministre de la Santé et des Services sociaux
M. Lionel Carmant, ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux
MRC du Québec

19. PROPOSITION DES MRC DE LA GASPÉSIE – DEMANDE D’APPUI – IMPACTS DU PROJET DE LOI 103 SUR L’AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET LA VITALITÉ DES RÉGIONS

Ce point sera porté à l’étude.

20. AMÉLIORATION DES MILIEUX DE VIE

20.1 Fonds discrétionnaire – Projets acceptés

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Fonds discrétionnaire AMV*. Date N/D. 1 page.

Résolution n° CMRC-2021-12-15-512 concernant l’adoption des projets au Fonds discrétionnaire

Il est PROPOSÉ par : M. Guy Richard
et résolu unanimement

CMRC-2021-12-15-512

D’adopter la liste de projets en référence au document déposé.

ORIGINAUX :

M. Claude Cyr, agent de développement
Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative
Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

21. Développement social

21.1 Alliance pour la solidarité sociale et l’inclusion sociale en Gaspésie

21.1.1 Coordination de la démarche *nourrir notre monde Avignon de BDCAS*

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Fiche d’information*. Date N/D. 3 pages.

Résolution n° CMRC-2021-12-15-513 concernant l’octroi de financement du développement social Avignon à des initiatives d’organismes du territoire liées au plan de communauté 2021-2022

ATTENDU que la MRC Avignon est tributaire d’une enveloppe de financement issue de la FLAC à travers la démarche en développement social;

ATTENDU que la MRC Avignon a comme prérogative l'adoption finale des actions proposées par les différentes instances de la démarche en développement social;

ATTENDU que la MRC Avignon traverse actuellement une période de crise liée à la pandémie de la COVID-19 et que la situation exceptionnelle requiert une réponse adaptée des municipalités et de leurs partenaires;

ATTENDU que la MRC Avignon souhaite soutenir les organismes communautaires qui oeuvrent en première ligne au maintien de services essentiels à la population;

ATTENDU l'adoption par le Comité territorial en développement social (CTDS) de la démarche Avignon du projet;

EN CONSÉQUENCE

CMRC-2021-12-15-513

Il est PROPOSÉ par : Mme Doris Deschênes
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon autorise le dépôt du projet *Coordination de la démarche Nourrir notre monde Avignon* de BDCAS au montant de 70 596 \$ à l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale en Gaspésie.

ORIGINAUX :

Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative
M. Matthieu Paradis, agent de développement social
Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

21.1.2 *Accompagnement pour l'éveil à la lecture et l'accès aux livres du Réseau-Biblio*

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Fiche d'information*. Date N/D. 3 pages.

Résolution n° CMRC-2021-12-15-514 concernant l'octroi de financement du développement social Avignon à des initiatives d'organismes du territoire liées au plan de communauté 2021-2022

ATTENDU que la MRC Avignon est tributaire d'une enveloppe de financement issue de la FLAC à travers la démarche en développement social;

ATTENDU que la MRC Avignon a comme prérogative l'adoption finale des actions proposées par les différentes instances de la démarche en développement social;

ATTENDU que la MRC Avignon traverse actuellement une période de crise liée à la pandémie de la COVID-19 et que la situation exception-

nelle requiert une réponse adaptée des municipalités et de leurs partenaires;

ATTENDU que la MRC Avignon souhaite soutenir les organismes communautaires qui oeuvrent en première ligne au maintien de services essentiels à la population;

ATTENDU l'adoption par le Comité territorial en développement social (CTDS) de la démarche Avignon du projet;

EN CONSÉQUENCE

Il est PROPOSÉ par : Mme Doris Deschênes
et résolu unanimement

CMRC-2021-12-15-514

Que la MRC Avignon autorise le dépôt du projet *Accompagnement pour l'éveil à la lecture et l'accès aux livres* du Réseau-Biblio au montant de 38 465 \$ à l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale en Gaspésie.

ORIGINAUX :

Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative
M. Matthieu Paradis, agent de développement social
Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

21.1.3 Médiation culturelle entre aînés et nouveaux arrivants

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Fiche d'information*. Date N/D. 3 pages.

Résolution n° CMRC-2021-12-15-515 concernant l'octroi de financement du développement social Avignon à des initiatives d'organismes du territoire liées au plan de communauté 2021-2022

ATTENDU que la MRC Avignon est tributaire d'une enveloppe de financement issue de la FLAC à travers la démarche en développement social;

ATTENDU que la MRC Avignon a comme prérogative l'adoption finale des actions proposées par les différentes instances de la démarche en développement social;

ATTENDU que la MRC Avignon traverse actuellement une période de crise liée à la pandémie de la COVID-19 et que la situation exceptionnelle requiert une réponse adaptée des municipalités et de leurs partenaires;

ATTENDU que la MRC Avignon souhaite soutenir les organismes communautaires qui oeuvrent en première ligne au maintien de services essentiels à la population;

ATTENDU l'adoption par le Comité territorial en développement social (CTDS) de la démarche Avignon du projet;

EN CONSÉQUENCE

CMRC-2021-12-15-515 Il est PROPOSÉ par : Mme Nicole Lagacé
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon autorise le dépôt du projet Médiation culturelle entre aînés et nouveaux arrivants au montant de 6500 \$ à l'Alliance pour la solidarité et l'inclusion sociale en Gaspésie.

ORIGINAUX :

Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative
M. Matthieu Paradis, agent de développement social
Mme Francine Rivière, coordonnatrice finances et administration

22. FONDS D'ENGAGEMENT SOCIAL ÉOLIEN (FES) – RECOMMANDATIONS DU COMITÉ D'ANALYSE

22.1 Boralex

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Boralex – recommandations du comité d'analyse*. 15 décembre 2021. 1 page.

Résolution n° CMRC-2021-12-15-516 concernant l'adoption des recommandations du comité d'analyse Boralex

CMRC-2021-12-15-516 Il est PROPOSÉ par : Mme Nicole Lagacé
et résolu unanimement

Que la MRC Avignon adopte les recommandations du comité d'analyse Boralex en référence au document déposé.

ORIGINAUX :

Mme Aude Buévoz, agente de développement
Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative

22.2 Innergex

Document déposé :

MRC AVIGNON. *Innergex – recommandations du comité d'analyse*. 15 décembre 2021. 1 page.

Résolution n° CMRC-2021-12-15-517 concernant l'adoption des recommandations du comité d'analyse Innergex

Il est PROPOSÉ par : Mme Denise Leblanc
et résolu unanimement

CMRC-2021-12-15-517

Que la MRC Avignon adopte les recommandations du comité d'analyse Innergex en référence au document déposé.

ORIGINAUX :

Mme Aude Buévoz, agente de développement
Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative

23. PETITE CAISSE MRC

Résolution n° CMRC-2021-12-15-518 concernant la petite caisse de la MRC Avignon

CONSIDÉRANT que le service d'approvisionnement de la petite caisse est modifié;

Il est PROPOSÉ par : Mme Cynthia Dufour
et résolu unanimement

CMRC-2021-12-15-518

Que la MRC Avignon :

- 1) Autorise le montant de la petite caisse de 500 \$
- 2) Autorise David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier à signer la convention d'utilisation du service d'approvisionnement en numéraire
- 3) Autorise Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative à être la commissaire autorisée.

ORIGINAUX :

M. David Bourdages, directeur général et greffier-trésorier
Mme Nancy Gauvin, adjointe administrative

24. CORRESPONDANCE

Document déposé :
MRC AVIGNON. *Correspondance*. Date N/D. 18 pages.

25. PÉRIODE DE QUESTIONS

26. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CMRC-2021-12-15-519

Il est PROPOSÉ par : M. Jean-Claude Landry
QUE l'assemblée soit levée.

Le préfet,

Le directeur général et greffier-
trésorier,

Mathieu Lapointe

David Bourdages